

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 4 décembre de l'An Deux Mille Vingt-cinq à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25

Marie-Pierre BARIOU, Corine PÉRON, François GUET, Sébastien THOMAS, Isabelle STEFANUTTI, Yves TYMEN, Marc RAHER, Henri SAVINA, Ronan KERVAREC, Katell CHANTREAU, Jocelyne POITEVIN, Dominique TILLIER, Philippe LE MOIGNE, Isabelle CLÉMENT, Bertrand POULMARC'H, Christine TANGUY, Christelle DRÉANO, Ollivier DELBOT, Françoise PENCALET.

Pouvoirs : Marie-Thérèse HERNANDEZ, pouvoirs à Henri SAVINA

Frédéric LE LANN, pouvoirs à Philippe LE MOIGNE

Gildas HÉMERY, pouvoirs à Isabelle CLÉMENT

Sylvie VIGOIROUX-BUREL, pouvoirs à Christine TANGUY

Philippe CORNEC, pouvoirs à Ronan KERVAREC

André GUILLEMOT, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN

Excusée : Anne-Marie KÉROURÉDAN

Secrétaire de séance : Henri SAVINA

DELIBÉRATION N° DEA-25-12-02

OBJET : Fixation des tarifs Eau et Assainissement - Année 2026

Rapporteur : Henri SAVINA

Il est proposé en 2026 de maintenir les tarifs Eau et Assainissement 2025, sans augmentation tarifaire en dehors de l'augmentation de 15 euros pour l'abonnement assainissement pour les usagers de Douarnenez. En effet, dans le cadre de l'harmonisation tarifaire, il a été décidé d'appliquer l'augmentation de 30 € de l'abonnement assainissement sur deux ans pour les usagers de Douarnenez, à la différence des autres communes, soit + 15 € en 2025 et + 15 € en 2026.

Au 01/01/2026		Tarifs € H.T.	Douarnenez	Kerlaz	Le Juch	Pouldergat	Poullan-sur-Mer*
EAU	Part Fixe	Abonnement compteur DN 15-20 mm	80,00	80,00	80,00	80,00	
		Abonnement compteur DN 30-40 mm	160,00	160,00	160,00	160,00	
		Abonnement compteur DN 50-60 mm	240,00	240,00	240,00	240,00	
		Abonnement compteur DN 80-100 mm	480,00	480,00	480,00	480,00	
	Part Variable	1ère tranche (0 à 10 m ³) -TR1	1,250	1,250	1,250	1,250	
		2ème tranche (11 à 100 m ³) -TR2	1,900	1,900	1,900	1,900	
		3ème tranche (101 à 1 000 m ³) -TR3	2,100	2,100	2,100	2,100	
		4ème tranche (> 1 000 m ³) - TR4	2,300	2,300	2,300	2,300	
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Part Fixe	Abonnement assainissement	65,00	65,00	65,00	65,00	65,00
		1ère tranche (0 à 10 m ³) -TR1	2,500	2,500	2,500	2,500	2,500
	Part Variable	Tranche 2 (11 à 100 m ³) -TR2	2,900	2,900	2,900	2,900	2,900
		Tranche 3 (101 à 1 000 m ³) - TR3	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500
		Tranche 4 (1 001 à 10 000 m ³) -TR4	3,200	3,200	3,200	3,200	3,200
		Tranche 5 (>10 000 m ³) -TR5	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000

Vu l'avis du Conseil d'exploitation du 17 novembre 2025,

Vu les avis favorables de la Commission de Finances et du Bureau communautaire du 24 novembre 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité avec 1 abstention (F PENCALET) de :

- **VALIDER la grille tarifaire 2026 telle que présentée.**

Fait et délibéré le 4 décembre 2025.

**La Présidente,
Jocelyne POITEVIN**



**Le secrétaire,
Henri SAVINA**

